

Le Mag

de Saint-Paul de Vence

S A I N T
P A U L
D E
V E N C E

DOSSIER SPÉCIAL

L'été de l'inspiration

MICRO-FOLIE

Découvrez le programme
des prochains mois

JEUNESSE

Les petits saint-paulois
en action

CCAS

Ateliers en vue !



N°17

JUIN
JUILLET
AOÛT
2025

Sommaire

3 ÉDITO

4-5 GRAND ANGLE

La Place de Gaulle rénovée

6-7 ACTUS

Ça bouge à Saint-Paul-de-Vence

8-17 DOSSIER SPÉCIAL FESTIVITÉS

L'été de l'inspiration



18-19 OFFICE DE TOURISME

Un été riche en découvertes !

20 AMÉNAGEMENT

Zoom sur les principaux travaux réalisés depuis 2020

Vos numéros utiles

Mairie : 04 93 32 41 00 // mairie@saint-pauldevence.fr

Office de tourisme : 04 93 32 86 95 //

tourisme@saint-pauldevence.com

Police municipale : 04 93 32 41 41 ou 06 07 01 10 82
(urgences)

CCAS : 04 93 32 41 12 // ccas@saint-pauldevence.fr

Pharmacie : 04 93 32 80 78

La Poste : 04 93 32 74 31

Gendarmerie de Vence : 04 93 58 03 20

MAGAZINE D'INFORMATION ÉDITÉ PAR LA VILLE DE SAINT-PAUL-DE-VENCE // **Directeur de la publication :** Jean-Pierre Camilla // **Rédaction :** Mégane Medina // **Contact rédaction :** 04 93 32 41 62 ou communication@saint-pauldevence.fr // **Crédits photographiques :** Mairie de Saint-Paul-de-Vence

Conception, mise en page et impression : Creamania // Imprimé en 2500 exemplaires. Dans le cadre du développement durable, notre imprimeur est labellisé Imprim'vert® et respecte les normes PEFC® (forêts durablement gérées).



Catalogue



21 PATRIMOINE

Chapelles historiques : les restaurations progressent

22 AGGLOMÉRATION

Côté CASA : une nouvelle collecte pour mieux recycler les cartons !

23 VIE CITOYENNE

Tribunes

24 MÉDIATHÈQUE

Vos rendez-vous culturels à la Micro-Folie de Saint-Paul-de-Vence !

26 JEUNESSE

- Première cérémonie officielle pour le Conseil Municipal des Jeunes !
- Projet Passerelle : une grande aventure pour les tout-petits !
- Mission potager : les petits jardiniers en action !

27 CCAS

- Repas de l'amitié : retour en images
- Côtés ateliers

27 CARNET

Vous l'avez vu !

LA PROCHAINE FOIS, C'EST VOUS QU'ON VERRA.



Service communication :
communication@saint-pauldevence.fr / 04 93 32 41 51

Édito



Chères Saint-Pauloises, chers Saint-Paulois, chers amis visiteurs,
Voici venu le temps tant attendu des beaux jours, celui où notre village retrouve sa pleine lumière, sa ferveur estivale, et cette effervescence joyeuse qui fait battre le cœur de Saint-Paul de Vence. Cette saison s'annonce une nouvelle fois riche, vivante, vibrante. Et plus que jamais, nous nous réjouissons d'accueillir les nombreux visiteurs venus découvrir ou redécouvrir les trésors de notre belle commune.

Cet été s'ouvre sous le signe du renouveau : les travaux d'embellissement de l'entrée du village historique sont désormais terminés. Une transformation attendue, soignée, qui vient magnifier l'accueil de notre site d'exception. Je tiens ici à saluer chaleureusement la patience et la compréhension des Saint-Pauloises et des Saint-Paulois durant ces mois de chantier. Grâce à vous, à votre esprit de solidarité et de civisme, ce projet a pu aboutir dans les meilleures conditions.

Notre action se poursuit. Plusieurs chantiers emblématiques sont en cours :

- La façade du Moulin de la Fontette fait peau neuve et s'apprête à retrouver la roue du moulin, restaurée avec le plus grand soin.
- La chapelle Saint-Roch sera quant à elle entièrement restaurée d'ici la fin juin. Nous avons déjà inscrit son inauguration dans le programme des festivités de la

Saint-Roch, moment que nous espérons chaleureux et fédérateur.

- La chapelle Saint-Michel poursuit également sa métamorphose, avec une fin de travaux prévue en novembre prochain.

Ces restaurations, après celle de la chapelle Sainte-Claire, marquent une étape importante dans la mise en valeur de notre patrimoine religieux. D'ici fin 2025, près de la moitié des chapelles auront bénéficié d'une restauration complète. Un engagement fort pour préserver l'âme, l'histoire et l'héritage de notre commune. Je tiens également à exprimer mes sincères remerciements à nos partenaires, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Région Sud PACA, le Département des Alpes-Maritimes, la CASA et l'ensemble des donateurs pour leur soutien précieux, sans lequel ces réalisations n'auraient pas été possibles.

Aussi, lors du dernier conseil municipal, il a été décidé de nommer le parc situé au-dessus de l'école La Fontette «Espace Marc Chagall», en hommage à l'artiste, installé dans notre village en 1966. Cette dénomination fait également écho à la mosaïque «le Fleuve Vert», apposée sur la façade de l'école, témoignant de son attachement pour la lumière et les couleurs du Midi.

L'été qui s'ouvre verra aussi son lot de festivités, de rendez-vous culturels, artistiques et festifs, comme Saint-Paul de Vence sait si bien les faire vivre. Les services municipaux sont pleinement mobilisés pour faire de cette saison une réussite à la hauteur du label "Station de Tourisme" qui nous honore et nous engage.

La sécurité reste au cœur de mes priorités. J'ai participé le 17 mai dernier au 1er Salon de la gendarmerie des Alpes-Maritimes, organisé à Grasse. Ce fut un moment d'échanges fructueux avec les élus du territoire, les forces de l'ordre, gendarmes et policiers municipaux, afin de renforcer encore la coordination et la vigilance sur nos communes, en particulier en période estivale.

Je vous souhaite à toutes et à tous un été radieux, rempli de moments partagés, de découvertes et de joie. Que notre village continue d'être ce lieu d'art, d'histoire, de paix et de convivialité que le monde entier nous envie.

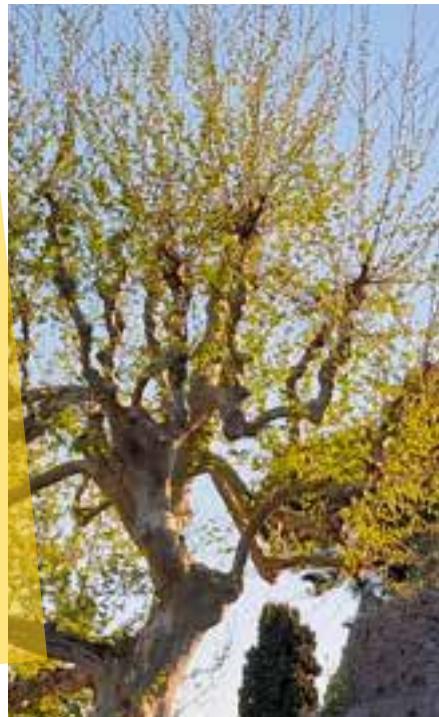
Très bel été à toutes et à tous !

Jean-Pierre CAMILLA
Maire de Saint-Paul-de-Vence

Embellissement de l'entrée du village historique : la place de Gaulle rénovée !

Après plusieurs mois de travaux, la place de Gaulle **vous accueille dans un tout nouveau décor !** Elle arbore désormais de magnifiques pierres aux teintes dorées, ajoutant une touche d'élégance à ce lieu emblématique. **Grâce à cette réhabilitation, l'entrée du village a retrouvé son charme médiéval**, en parfaite harmonie avec les remparts historiques, tout en offrant un site plus sécurisé et fonctionnel.

LE SAVIEZ-VOUS ? Ce projet a bénéficié d'un **soutien important de la part du Département des Alpes-Maritimes**, qui a alloué une aide financière de 130 478 €. De plus, la commune a également sollicité l'appui de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis (CASA) dans le cadre du fonds de concours. (dossier en cours d'instruction).



grand angle



Ça bouge à Saint-Paul-de-Vence

“Les Remp’Arts du rire” s’invitent à Saint-Paul-de-Vence

Du 12 au 14 septembre prochains, un nouveau rendez-vous culturel s’invite dans le calendrier des festivités de cette année. **Les Remp’Arts du Rire prendront leurs quartiers sur la Place de la Courtine pour la toute première fois**, mêlant humour et théâtre, dans un cadre à la fois intimiste et chaleureux. **Orchestré par Michel Boujenah – humoriste de renom** et directeur artistique du célèbre Festival de Ramatuelle depuis près de 20 ans, ce festival s’annonce comme un temps fort de la rentrée culturelle. Reconnu pour son engagement en faveur de la culture, Michel Boujenah apporte à ce projet son expérience, sa bienveillance et son goût du partage. **Imaginé par la compagnie de théâtre Les Collectionneurs**, Les Remp’Arts du Rire vous promettent un week-end placé sous le signe de l’émotion... et des fous rires !

➤ **Programme sur www.saintpauldevence.org**

Entrée payante. Réservations sur www.lesrempartsdurire.fr



Le parc de la Fontette baptisé “Espace Marc Chagall” en hommage à l’artiste



C'est en 1966 que Marc Chagall pose ses valises à Saint-Paul-de-Vence, et s'installe dans la villa « La Colline ». Séduit par la lumière éclatante et les couleurs vibrantes du Midi, il y trouve une source d'inspiration inépuisable. De cette période naîtront de nom-

breuses œuvres emblématiques, peuplées de couples d'amoureux et de bouquets colorés flottant au-dessus des toits du village. Parmi les 14 mosaïques réalisées au cours de sa carrière, l'une d'elles, **Le fleuve vert**, occupe une place particulière. Crée à titre posthume par la mosaïste Heidi Melano d'après une lithographie de l'artiste, **elle orne aujourd'hui la façade de l'école La Fontette à Saint-Paul-de-Vence**.

Le Musée National Marc Chagall propose un parcours dédié à la découverte des six mosaïques de l'artiste présentes dans le sud de la France. Ce circuit culturel inclura naturellement une étape à Saint-Paul-de-Vence, où les visiteurs seront invités à contempler **Le fleuve vert** depuis l'espace qui surplombe l'école. C'est donc **en hommage à l'artiste** ainsi qu'à son lien profond avec le village, que ce lieu est nommé **“Espace Marc Chagall”**.

La Chorale départementale s'invite sur la scène de l'auditorium !

Les 23 et 24 juin 2025, l'auditorium résonnera des voix de **354 élèves du CP au CM2 venus des écoles élémentaires de Saint-Paul-de-Vence, La Gaude et Tourrettes-sur-Loup**. Ce projet musical d'envergure est organisé en partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) et l'Office Central de la Coopération à l'École des Alpes-Maritimes (OCCE 06). Quatre représentations sont prévues : deux par jour, à 18h30 et à 20h30. **Chaque spectacle de chant réunira jusqu'à 100 enfants sur scène sur le thème "Tous ensemble, tous différents".**

Route de La Colle : la vitesse désormais limitée à 50 km/h

La route de La Colle (RD7) passe officiellement en zone limitée à **50 km/h**. Cette mesure fait suite au repositionnement de l'entrée d'agglomération de la commune, entraînant ainsi une harmonisation des vitesses sur l'ensemble du secteur. En effet, l'objectif de cette nouvelle limitation est double : **assurer une continuité cohérente avec la route de La Colle déjà en zone 50, et renforcer la sécurité en incitant les automobilistes à réduire leur vitesse** dans cette portion de route très fréquentée.

Par ailleurs, le Département des Alpes-Maritimes a renforcé les dispositifs de sécurité en installant de nouvelles barrières de part et d'autre de la route de La Colle.



Retour sur la journée du samedi 26 avril : "Nettoyons le Sud"

Les Saint-Paulois se sont mobilisés pour cette **grande opération de ramassage des déchets** ! Initiée par la Région Sud et organisée par la municipalité et l'association pour le don du sang bénévole de Saint-Paul-de-Vence, **près d'une vingtaine de citoyens ont sillonné les abords des routes et les vallons pour nettoyer la nature**. Sur le terrain, les découvertes ont parfois été saisissantes. « Il y avait beaucoup de mégots, des bouteilles... mais ce qui m'a le plus choquée, c'est la quantité de déchets et le fait de retrouver un matelas dans la nature ! Notre planète est fragile, il faut qu'on en prenne soin », confie une jeune participante, visiblement marquée par l'expérience.

Au total plus de 300 kg de déchets ont été ramassés.

Une belle preuve que, tous ensemble, nous pouvons faire la différence pour préserver notre environnement.





L'été de l'inspiration

Plongez dans une expérience unique où chaque instant est propice à la découverte et à l'émerveillement. Devant des œuvres d'art, de la musique en plein air et face à des paysages enchanteurs, laissez-vous inspirer par l'âme de Saint-Paul-de-Vence !



Faisons le plein de joie... en musique !

FÊTE DE LA MUSIQUE

// Samedi 21 juin - Village

Coup d'envoi des festivités d'été avec la fête de la musique ! Chaque ruelle du village s'animera au gré des mélodies, pour le bonheur des amateurs de sons.

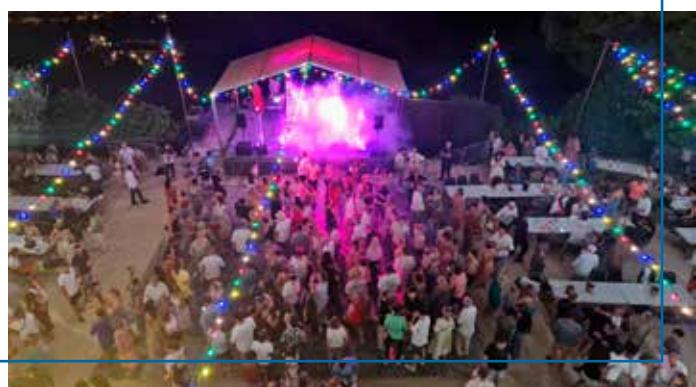
Au programme :

- De 12h30 à 14h30 dans le village : **Déambulation du Trio "Bohème"**, reprise de chansons françaises et internationales (années 70/80).
- De 19h30 à 20h30 sur la Place de Gaulle : **Concert de l'Harmonie de Saint-Paul-de-Vence**
- De 21h à 00h sur la Place de Gaulle : **Maëlia, jeune artiste saint-pauloise révélée par The Voice 2025**, ouvre la soirée avec un mini-concert live (5 titres) suivi d'un **DJ set par Mix and Light**.



- De 21h à 23h30 sur la Place de la Mairie : **Concert du Trio "Sharlyn & Co"**, ambiance soul, pop, rock

› **Gratuit. Entrée libre.**



BAL DE LA FÊTE NATIONALE

// Dimanche 13 juillet dès 20h Place de la Courtine

Rendez-vous au pied des remparts pour une soirée festive et rythmée à l'occasion de la Fête Nationale ! DJ Alex et ses deux danseuses mettront le feu à la piste.

- › **Gratuit. Entrée libre.**
- › **Buvette et restauration sur place.**



FESTIVAL DE SAINT-PAUL-DE-VENCE

// Du samedi 19 au dimanche 27 juillet Place de la Courtine, Labyrinthe Mirò (Fondation Maeght) & Fondation CAB

Au pied des remparts, avec pour toile de fond l'horizon azuréen, s'élèveront les harmonies de la musique classique et du jazz. La scène accueillera aussi bien de grands noms que de jeunes talents prometteurs de ces deux univers musicaux.

- **Samedi 19/07 à 21h** – Place de la Courtine : **Quatuor Modigliani**
- **Dimanche 20/07 à 21h** – Fondation Maeght : **Trio Busch**
- **Lundi 21/07 à 21h** – Place de la Courtine : **Gabi Hartmann** (Sextet) – Jazz

- **Mardi 22/07 à 21h** – Fondation Maeght : **Célia Kameni** (Quintette) « MÉDUSE » – Jazz
 - **Jeudi 24/07 à 21h** – Place de la Courtine : **The King's Singer**
 - **Vendredi 25/07 à 21h** – Fondation CAB : **Valentin Tournet & Djedjotronic**
 - **Samedi 26/07 à 21h** – Place de la Courtine : **Beatrice Rana** (piano) & **Massimo Spada** (classique)
 - **Dimanche 27/07 à 21h** – Place de la Courtine : **Renaud Capuçon** (violon) & **Guillaume Bellom** (piano)
- **Billetterie en ligne :** www.festivalsaintpauldevence.com
Billetterie également sur place chaque soir de concert à partir de 20h

LES SOIRÉES ESTIVALES "REVIVRE LES ANNÉES 80 AVEC JILLY JACKSON"

// Samedi 16 août à 21h – Place de la Courtine

Jilly Jackson, chanteuse, danseuse et meneuse de revue qui a foulé les plus grandes scènes des capitales du monde, présente aujourd'hui son spectacle "Revivre les années 80". Fraîchement créé, ce show est le fruit du travail d'un groupe de musiciens et chanteurs de talent.

- **Gratuit. Entrée libre.**
- **Cette manifestation vous est proposée par le Département des Alpes-Maritimes.**



Cap sur les incontournables !



FÊTE DE LA SAINT-JEAN

// Vendredi 27 juin dès 20h
Place de la Courtine

Selon la tradition de la Saint-Jean, sauter par-dessus le feu porterait bonheur et santé pour l'année à venir. Rendez-vous place de la Courtine pour perpétuer ce rituel ancestral, avant de prolonger la soirée en musique ! Bal animé par Djette Dana Dare et la chanteuse Fanny.

- > **Gratuit. Entrée libre**
- > **Buvette et restauration sur place.**



PIQUE-NIQUE BLANC

// Jeudi 3 juillet 19h – Place de la Courtine

Revêtez vos plus belles tenues blanches et sublmez votre table avec de jolies décos.

Animations : DJ set, saxophoniste, concours de la plus belle table...

> **Gratuit. Places limitées. Inscriptions obligatoires en ligne : www.billetweb.fr/pique-nique-blanc-saint-paul-de-vence**

Infos : evenementiel@saint-pauldevence.fr



EUROPÉTANQUE DES ALPES-MARITIMES

// Vendredi 4 juillet dès 14h

Place de Gaulle

Assistez à un spectacle de précision et de passion sur la célèbre place du jeu de boules de Saint-Paul-de-Vence ! Les meilleurs joueurs de pétanque des Alpes-Maritimes s'y retrouvent pour une compétition exclusive de tir de précision, réservée aux licenciés du département pour l'année 2025. Un rendez-vous sportif incontournable dans un cadre emblématique !

> **Gratuit.**



DÉFILÉ DE MODE

// Vendredi 11 juillet à 20h

Place Neuve

L'association des commerçants et artistes saint-paulois vous convie à un défilé de mode exclusif, révélant les dernières tendances dans un cadre d'exception.

> **Bar à champagne de 19h à 21h30.**

Entrée libre.

Fête de la Sainte-Claire

Du jeudi 7 au

dimanche 10 août - Village

Impossible d'imaginer notre été sans la Sainte-Claire !

Pendant quatre jours, le village se transforme et vit au rythme des célébrations.

• **Jeudi 7 août à partir de 21h**

Procession et descente aux flambeaux de l'église collégiale à la chapelle Sainte-Claire.

> **Accès libre.**

• **Vendredi 8 août à 21h**

Grand bal gratuit avec DJ Alex et 2 danseurs sur la Place de la Courtine.

> **Restauration possible sur place dès 20h.**

• **Samedi 9 août à 18h**

Cocktail du Maire sur la place de Gaulle.

> **Sur invitation.**

• **Samedi 9 août à partir de 21h**

Grand bal gratuit avec DJ

Alex et la chanteuse Baby J sur la Place de la Courtine.

> **Restauration possible sur place dès 20h.**

• **Dimanche 10 août à 11h15**

Messe de la Sainte Claire

à l'église collégiale.

• **Dimanche 10 août à partir de 20h**

Concert de clôture

"Synapson" sur la place de la Courtine.

> **Entrée payante.**

• **Samedi 16 août à 9h**

Fête de la Saint-Roch.

Bénédiction suivie du partage du pan bagnat à la chapelle Saint Roch.

> **Accès libre.**



Les nouvelles dates de l'été !



CONCERT DE SYNAPSON

// Dimanche 10 août à partir de 20h
Place de la Courtine

Pour clôturer la Sainte- Claire en beauté, un concert inédit vous est proposé le dimanche 10 août. Pour la première fois, le célèbre duo électro Synapson se produira en concert à Saint-Paul-de-Vence ! Reconnu pour ses tubes mêlant house, pop et musiques du monde, le groupe d'artistes transformera la place de la Courtine en dancefloor à ciel ouvert. Venez danser sur des titres phares comme Djon Maya Maï ou All in You le temps d'une soirée électro-chill !

Au programme : en 1^{ère} partie, DJ Bomel suivi de Synapson

> Entrée payante. Réservations en ligne prochainement



SPECTACLE THÉÂTRAL ET MUSICAL

« UN HOMMAGE EN MUSIQUE À UNE ARTISTE D'EXCEPTION,
HEIDI MELANO, MOSAÏSTE DE CHAGALL »



// Samedi 2 août à 21h
Place de la Courtine

Vivez une expérience sensorielle hors du commun avec l'association Artamis ! Plongez dans un univers magique où la musique, la poésie et la danse se rencontrent en parfaite harmonie. Ce spectacle vivant rend hommage à Heidi Melano, complice artistique de Chagall, pour une soirée inoubliable.

> Entrée : 25€ (tarif unique).
Billetterie disponible à l'Office de tourisme.
En cas de météo défavorable, l'évènement sera reporté au lundi 4 août.

Culture en vue : émerveillez-vous !

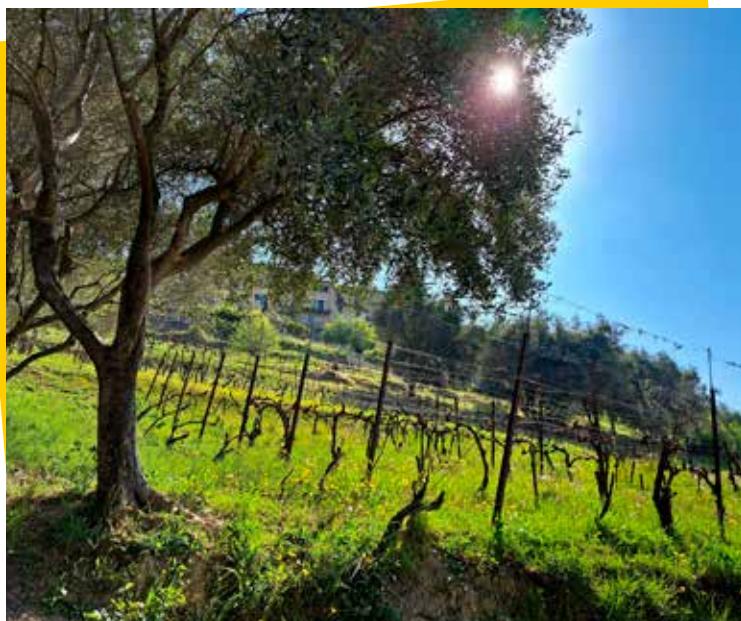
Éveillez vos sens et votre créativité en vous immergeant dans les expositions et journées dédiées à l'art et au patrimoine !

FESTIVAL D'ART CARITATIF

// Samedi 14 juin de 10h à 18h
Place de Gaulle - Gratuit

L'association Nid'Art vous donne rendez-vous à la 2^{ème} édition du Festival d'art caritatif : Plus de 40 artistes, locaux et nationaux, unissent leurs talents pour présenter leurs œuvres (peintures et sculptures) le temps d'une journée. À cette occasion, une vente aux enchères sera organisée, créant ainsi un bel espace où l'art et la générosité se rencontrent. Les fonds récoltés seront versés à la Fondation Lerval, fondation reconnue d'utilité publique qui assure la gestion d'un hôpital pour enfants et de plusieurs établissements sociaux et médico-sociaux à Nice.

> Entrée libre.



LES JOURNÉES DU PATRIMOINE DE PAYS ET DES MOULINS

// Vendredi 27 juin de 10h30 à 12h
Samedi 28 juin de 10h à 12h
Office de tourisme - Gratuit

Pour cette nouvelle édition sur le thème "Terre à terre", plongez dans l'histoire de notre patrimoine local. Au programme : visites guidées "Saint-Paul, une terre fertile" et "La vigne et autres cultures paysannes de Saint-Paul-de-Vence", une projection de photos d'époque de Jacques Gomot...

> Départs Office de tourisme.

Nombre de places limité.

Inscriptions au 04 93 32 86 95 ou
serviceguide@saint-pauldevence.fr

PROGRAMMATION D'ÉTÉ

L'EXPOSITION "RE-DÉCOUVERTE, HOMMAGE À ARMAN"

// **Du samedi 21 juin
au samedi 27 septembre
Espace André Verdet**

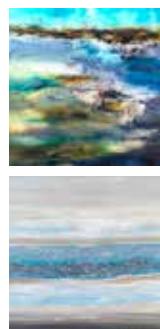
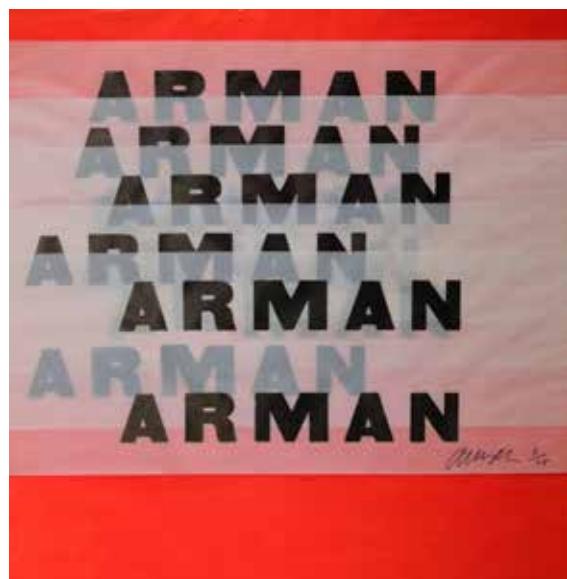
20 ans après sa disparition, Arman s'expose à Saint-Paul-de-Vence. Re-découverte.

Organisée par la commune de Saint-Paul-de-Vence, en collaboration avec le commissaire d'exposition Gérard Bosio, cette exposition investit l'espace André Verdet ainsi que les ruelles du village, réunissant plus de cinquante œuvres emblématiques de ce pionnier du mouvement des nouveaux réalistes. En retracant son parcours créatif des années 50 aux années 2000, l'exposition met en lumière la richesse des innovations plastiques de l'artiste à travers des thématiques aussi variées que les « Accumulations », les « Coupes et colères » ou encore les « Combustions ». Arman se distingue par une méthode rigoureusement sérielle qui fait de l'objet non plus un motif, mais la matière brute de l'œuvre : les accumulations, les colères, les combustions, les coupes, les tranches deviennent ses signatures. Un artiste incontournable de la seconde moitié du XX^e siècle, à (re) découvrir tout au long de l'été à Saint-Paul-de-Vence.

› **Gratuit. Entrée libre du mardi au samedi**

de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Vernissage le samedi 21 juin à 11h.



L'EXPOSITION "L'ART AU JARDIN DES ORANGERS: ENTRE LUMIÈRE ET MATIÈRE"

// **Du 15 juin au 30 juin et du 27 août
au 14 septembre**

Jardin des Orangers (rue de l'Allée)

Laissez-vous envoûter par une expérience artistique unique proposée par un groupe d'artistes amateurs, peintres et sculpteurs. Poussez les portes d'un jardin d'orangers caché au cœur du village et embarquez pour un voyage fascinant intitulé *Entre lumière et matière*. Plongez dans un univers où les couleurs fusionnent et dansent sur la toile, suscitant des émotions puissantes. Les sculptures et installations, d'une grande force et expressivité, ne manqueront pas de vous émerveiller. Cette exposition vous offre également l'occasion de rencontrer les artistes, de découvrir leur processus créatif, d'explorer leurs sources d'inspiration et d'assister à des performances et démonstrations en direct.

› **Vernissage le vendredi 20 juin à 17h30 et le samedi 6 septembre à 17h30. Ouvert tous les jours de 10h à 19h. Entrée libre.**

Et aussi...

Du 29 août au jeudi 11 septembre

L'exposition collective "Le Temps" par le Cercle des artistes de Saint-Paul-de-Vence.



Du côté des fondations...

BARBARA HEPWORTH ART & LIFE

// **Du samedi 28 juin au dimanche 2 novembre à la Fondation Maeght**

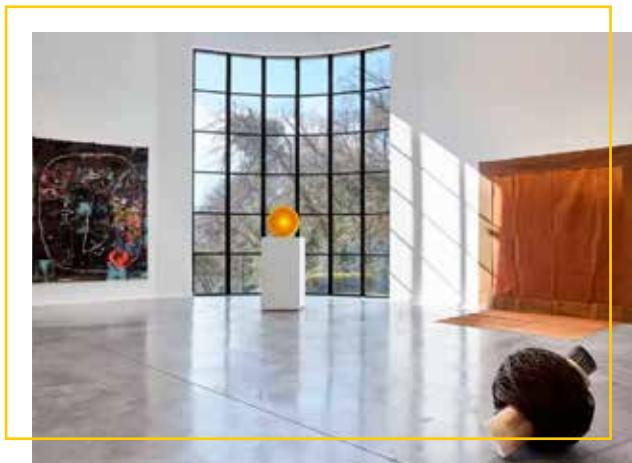
Cette année, la Fondation Maeght présente une rétrospective de Barbara Hepworth (1903-1975), artiste britannique parmi les plus influentes du XX^e siècle. Figure de proue de plusieurs mouvements d'avant-garde, elle a nourri son œuvre d'intérêts multiples et variés. Profondément spirituelle et intensément attentive aux mutations politiques et technologiques de son époque, Hepworth a exploré la rencontre physique avec la sculpture et la manière dont celle-ci pouvait à la fois inciter le spectateur à la réflexion et transformer sa perception du monde.

L'exposition Barbara Hepworth : Art & Life invite au voyage à travers les grandes étapes de la carrière de l'artiste : des premières sculptures modernistes des années 1920 et 1930, qui l'ont révélée au public, aux emblématiques sculptures en cordes des années 1940 et 1950, jusqu'à ses commandes monumentales de la fin de sa carrière. Cette rétrospective met en lumière la façon dont Hepworth a intégré à son œuvre des disciplines aussi diverses que la musique, la danse, la science, l'exploration spatiale, la politique et la religion, tout en s'inspirant également des événements marquants de sa vie personnelle, construisant ainsi une vision singulière de l'art et de l'existence.



➤ **Ouvert du lundi au dimanche de 10h à 18h de septembre à juin et de 10h à 19h de juillet à août. Renseignements : www.fondation-maeght.com**

PARTENAIRES PARTICULAIRES (supports, surfaces, dissémination)



// **Jusqu'au 2 novembre à la Fondation CAB**

Cette année, la Fondation CAB présente une sélection d'œuvres historiques du mouvement Supports/Surfaces, un groupe d'artistes qui a bouleversé la scène française à la fin des années 1960 en renonçant aux conventions de la peinture traditionnelle. En expé-

rimant la toile de manière radicale — sans pinceau, avec des toiles déchirées, pliées, brûlées ou même sans châssis — ils ont redonné à la matière et à la surface une place centrale, renouant avec une certaine brutalité. Ils ont ainsi été les premiers à explorer ce que les artistes contemporains revendent aujourd'hui : un dépassement de la surface et de la matière elle-même. Partenaires particulaires (supports, surfaces, dissémination), invite également à un dialogue avec des œuvres d'artistes internationaux, d'hier et d'aujourd'hui, qui, à leur tour, manipulent des matériaux précaires. Ce croisement d'imaginaires, de Londres à la Martinique, de Dakar à Bâle, Kanagawa, Kumasi, Paris, New York et Bruxelles, explore ensemble la fragilité et la transformation des matières.

Curateur : M. Hugo Vitrani (curateur indépendant au Palais de Tokyo à Paris).

➤ **Ouvert du lundi au dimanche de 10h à 18h.**
Gratuit pour les enfants de - de 12 ans.
Renseignements : www.fondationcab.com

Demandez le programme !

JUIN

Mardi 3 // 14h à 16h
Atelier "Marche nordique"

> Bois de la Sine. Gratuit.
Inscriptions : 04 93 32 41 12

Mercredi 4 // 10h à 12h
Café des lecteurs
> Médiathèque.

Mercredi 4 // 18h30
Conseil municipal
> Auditorium. Entrée libre

À partir du vendredi 6 //
Exposition de Sylvie Carter
> Vieille Forge

Mardi 10 // 14h à 16h
Atelier "Marche nordique"
> Bois de la Sine. Gratuit.
Inscriptions : 04 93 32 41 12

Jeudi 12 // 9h à 11h30
Bulle d'éveil,
lieu d'Accueil Enfants-Parents
> Auditorium. Entrée libre sans inscription

Samedi 14 // 10h à 18h
Festival d'art caritatif,
vente aux enchères d'oeuvres
> Place de Gaulle

Samedi 14 // 18h30
Gala des arts martiaux traditionnels
japonais
> Auditorium. Entrée 2€ au profit
de SOS sang

À partir du dimanche 15 //
Exposition collective "L'art au jardin
des Orangers : entre lumière et
matière"
> Jardin des Orangers, rue de l'Allée

Dimanche 15 // 15h et 17h
Spectacle de danse de l'École
Arabesque
> Auditorium. Entrée 15€ sur place et
gratuit pour les moins de 8 ans

Mardi 17 // 14h à 16h
Atelier "Marche nordique"
> Bois de la Sine. Gratuit.
Inscriptions : 04 93 32 41 12

Mercredi 18 // 11h
Célébration commémorative
de l'appel du 18 juin
> Place Neuve. Accès libre

Jeudi 19 // 9h à 11h30
Bulle d'éveil,
lieu d'Accueil Enfants-Parents
> Auditorium. Entrée libre sans inscription

À partir du vendredi 20 //
Exposition de Brigitte Molinari
> Vieille Forge. Accès libre

Vendredi 20 // 10h à 12h
Atelier "sophrologie"
> Salle de la Fontette. Gratuit.
Inscriptions : 04 93 32 41 12

À partir du samedi 21 jusqu'au
samedi 27 septembre
Exposition "Re-découverte,
hommage à Arman
> Espace André Verdet. Accès libre

Samedi 21 // 12h30 à 14h30
et 19h30 à minuit
Fête de la musique : déambulation,
DJ...
> Village

Mardi 24 // 14h à 16h
Atelier "Marche nordique"
> Bois de la Sine. Gratuit.
Inscriptions : 04 93 32 41 12

Mardi 24 // 18h
Bénédiction en l'honneur
de la Saint-Jean
> Oratoire du Malvan. Accès libre

Jeudi 26 // 9h à 11h30
Bulle d'éveil,
lieu d'Accueil Enfants-Parents
> Auditorium. Entrée libre sans inscription

Vendredi 27 // 10h à 12h
Atelier "sophrologie"
> Salle de la Fontette. Gratuit.
Inscriptions : 04 93 32 41 12

Vendredi 27 // 10h30 à 11h30
Bébés lecteurs
> Médiathèque. Gratuit.
Inscriptions : 09 66 43 41 13

Jeudi 3 // 9h à 11h30
Bulle d'éveil,
lieu d'Accueil Enfants-Parents
> Auditorium. Entrée libre sans inscription

Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins

Vendredi 27 // 10h30 à 12h
Visite guidée "Saint-Paul, une
terre fertile". Découvrez l'histoire
agricole du village, de l'antiquité
à nos jours."

Samedi 28 // 10h à 12h
Visite guidée " La vigne de
Saint-Paul-de-Vence et autres
cultures paysannes" suivie d'une
projection de photos d'époque
de Jacques Gomot
à la médiathèque.
> Départ Office de tourisme
> Gratuit sur réservation
au 04 93 32 86 95 /
serviceguide@saint-pauldevence.com

Samedi 28 // 20h
Spectacle de fin d'année par
RéCréation
> Auditorium. Entrée libre et gratuite

Samedi 28 // 16h à 18h
Projection du spectacle de danse
contemporaine « Twofold »
(Dans le cadre de la Micro-Folie)
> Médiathèque. Gratuit.
Inscriptions au 09 66 43 41 13

JUILLET

Mercredi 2 // 10h à 12h
Café des lecteurs
> Médiathèque. Gratuit.
Inscriptions au 09 66 43 41 13

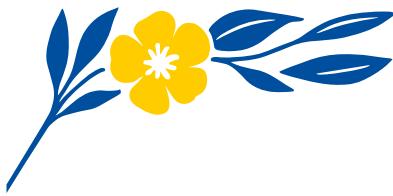
Jeudi 3 // 9h à 11h30
Bulle d'éveil,
lieu d'Accueil Enfants-Parents
> Auditorium. Entrée libre sans inscription

Jeudi 3 // 19h
Pique-nique blanc
> Place de la Courtine
Inscriptions obligatoires sur www.billetweb.fr/pique-nique-blanc-saint-paul-de-vence

À partir du vendredi 4 //
Exposition de Franck Attar
> Vieille Forge. Accès libre

Vendredi 4 // 14h
Europétanque des Alpes-Maritimes
> Place de Gaulle.
Manifestation organisée par le
Département des Alpes-Maritimes





Samedi 5 // 20h
 Spectacle de théâtre "Jamais 2 sans 3" par l'association C pour rire
 > Auditorium. Entrée payante.
 Billetterie sur place le jour J

Jeudi 10 // 9h à 11h30
 Bulle d'éveil,
 lieu d'Accueil Enfants-Parents
 > Auditorium. Entrée libre sans inscription

Vendredi 11 // 20h
 Défilé de mode
 > Place Neuve. Entrée libre.

Dimanche 13 // 20h
 Bal de la Fête Nationale
 > Place de la Courtine

Lundi 14 // 18h
 Commémoration de la Fête nationale
 > Place Neuve. Accès libre

Jeudi 17 // 9h à 11h30
 Bulle d'éveil,
 Lieu d'Accueil Enfants-Parents
 > Auditorium. Entrée libre sans inscription

À partir du vendredi 18
 Exposition de Joana Painter
 > Vieille Forge. Accès libre

Mardi 22 // 18h
 Fête de la Sainte Marie-Madeleine
 > Malvan nord. Accès gratuit

Jeudi 24 // 9h à 11h30
 Bulle d'éveil,
 lieu d'Accueil Enfants-Parents
 > Auditorium. Entrée libre sans inscription

Vendredi 25 // 10h30 à 11h30
 Bébés lecteurs
 > Médiathèque
 Gratuit. Inscriptions au 09 66 43 41 13

Samedi 26 // 16h à 18h30
 Diffusion de l'opéra « La Traviata »
 par l'Opéra de Paris
 (Dans le cadre de la Micro-Folie)
 > Médiathèque. Gratuit.
 Inscriptions au 09 66 43 41 13

Festival de Saint-Paul-de-Vence

> Réservations sur www.festivalsaintpauldevence.com

Samedi 19 // 21h
 Quatuor Modigliani
 > Place de la Courtine

Dimanche 20 // 21h
 Trio Busch
 > Fondation Maeght

Lundi 21 // 21h
 Gabi Hartmann (Sextet) - Jazz
 > Place de la Courtine

Mardi 22 // 21h
 Célia Kameni (Quintette)
 « Méduse » - Jazz
 > Fondation Maeght

Jeudi 24 // 21h
 The King's Singers
 > Place de la Courtine

Vendredi 25 // 21h
 Valentin Tournet & Djedjotronic
 > Fondation CAB

Samedi 26 // 21h
 Beatrice Rana (piano)
 et Massimo Spada - Classique
 > Place de la Courtine

Dimanche 27 // 21h
 Renaud Capuçon (violon)
 et Guillaume Bellom (piano)
 > Place de la Courtine

AOÛT

À partir du vendredi 1^{er}
 Exposition de Anne-Christine Bénard
 > Vieille Forge. Accès libre

Samedi 2 // 21h
 Spectacle théâtral et musical
 (Un hommage en musique
 à une Artiste d'exception, Heidi
 Melano, mosaïste de Chagall)
 > Place de la Courtine.
 Entrée payante. Billetterie à l'Office
 du tourisme : 04 93 32 86 95

À partir du vendredi 15
 Exposition de Jérôme Algrain
 > Vieille Forge. Accès libre

Samedi 16 // 21h
 Revivre les années 80 avec Jilly
 Jackson. Événement organisé par le
 Département des Alpes-Maritimes
 > Place de la Courtine. Gratuit

Mardi 19 et Jeudi 21 // 14h
 Concours de pétanque de la
 Sainte-Claire
 (Organisés par le Cercle
 de Saint-Paul)
 > Place de Gaulle

À partir du mercredi 27
 Exposition collective "L'art au jardin
 des Orangers : entre lumière et
 matière"
 > Jardin d'Orangers, rue de l'Allée

À partir du vendredi 29
 Exposition collective "Le Temps"
 > Vieille Forge. Accès libre



Fête de la Sainte-Claire

Jeudi 7 // 21h
 Procession
 et descente
 aux flambeaux
 > Église collégiale.

Vendredi 8 // 20h
 Bal avec DJ Alex
 et deux danseurs
 > Place de la Courtine.

Samedi 9 // 18h
 Cocktail du Maire
 > Place de Gaulle.

Samedi 9 // 20h
 Bal avec DJ Alex et
 la chanteuse Baby J
 > Place de la Courtine.

Dimanche 10 // 11h15
 Messe
 > Église collégiale.

Dimanche 10 // 20h
 Concert de Synapson
 > Place de la Courtine.

Samedi 16 // 9h
 Fête de la Sainte Roch
 > Chapelle Sainte Roch.



Un été riche en découvertes !

Cette saison estivale, l'Office de Tourisme de Saint-Paul-de-Vence vous invite à redécouvrir le village sous un nouveau jour, avec des expériences originales et captivantes. De la visite guidée à la lanterne à l'initiation à la pétanque, de nombreuses activités sont proposées pour offrir aux visiteurs une immersion totale dans l'univers unique de notre village.

Nouveauté 2025

// Visite guidée théâtralisée

« Ben-Vengu en 1480 »

(Re)vivez l'histoire des grandes heures de Saint-Paul de Vence aux côtés d'un noble du Moyen-Âge. Immersion garantie

› **Gratuit jusqu'à 6 ans. Tarif individuel : 10€.**

Sur réservation : 04 93 32 86 95.



// visite guidée

« Sur les pas des artistes »

Partez sur les traces des légendes qui ont marqué Saint-Paul-de-Vence ! À travers des visites guidées dédiées aux grands artistes tels que Chagall, Prévert, Folon et Verdet, l'Office de Tourisme vous plonge dans un monde fascinant où se mêlent amitiés authentiques et destins extraordinaires. Une immersion émouvante au cœur de l'histoire artistique du village.

› **Sur réservation. Autre créneau de visite disponible à la demande. Gratuit pour les - de 10 ans. 8,50€ par personne (inclus entrée de la chapelle Folon)**



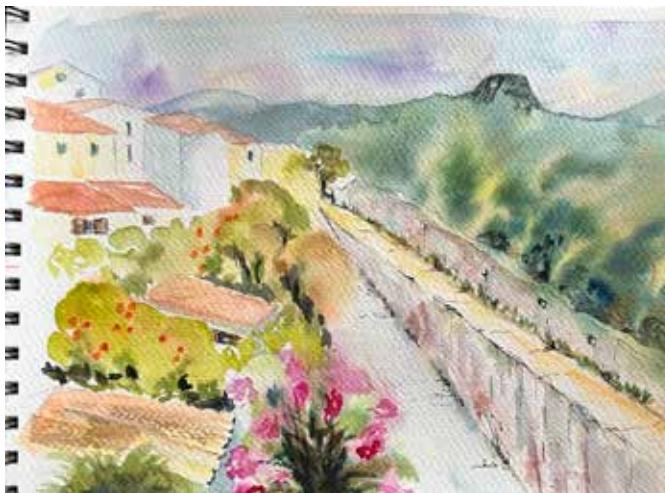
// En réalité augmentée

Traversez les époques, vivez les temps forts de l'histoire de Saint-Paul-de-Vence et rencontrez ses illustres personnages. Une expérience unique à vivre en réalité augmentée !

Parole de professionnels : petits et grands adoreront.

› **Gratuit jusqu'à 6 ans. Tarif individuel : 10€.**

Location de tablette comprise.



// **Balades à l'aquarelle**

Partez pour une escapade artistique haute en couleurs avec Nadine, aquarelliste saint-pauvaise. Au fil de la promenade, vous apprendrez à croquer les paysages et à tenir un carnet de voyage. Débutants comme initiés y trouveront leur compte : les uns découvriront les bases, les autres enrichiront leur pratique, dans un esprit de partage et au cœur de décors inspirants. Une belle occasion de capturer, pinceau en main, les rues et remparts du village.

> 30€ par personne (inclus carnet aquarelle et prêt de pinceaux). Sur réservation auprès de l'Office de Tourisme au 04 93 32 86 95

// **Jeu de piste "Escape Game" :**

À la recherche des couleurs de Marc Chagall

Tentez de résoudre le mystère de l'œuvre cachée de Marc Chagall ! Escape game en autonomie dans les rues du village. Une toile d'une valeur inestimable, jamais dévoilée, aurait été cachée par l'artiste quelque part dans ce labyrinthe de rues pavées et de bâtiments centenaires. Chaque indice dissimulé dans les ruelles et les lieux emblématiques du village pourrait vous rapprocher un peu plus de cette œuvre. A vous de retrouver ce mystérieux tableau....

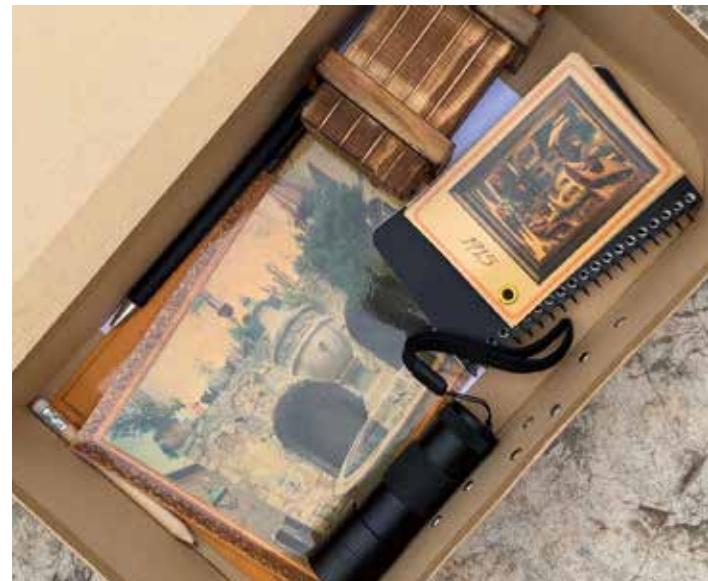
> Durée du jeu : environ 2h. Kit de jeu à récupérer

à l'Office de Tourisme de Saint-Paul de Vence

(2 rue Grande) puis à découvrir en autonomie.

Maximum 5 personnes par kit.

Escape game conçu par We Acteam, en collaboration avec l'Office de Tourisme de Saint-Paul de Vence.



ELYSA PAPPENS @itselygraphy

Les bons plans

Réservez en un clic !

Visites guidées, entrées à la Fondation Maeght ou à la Fondation CAB, location de vélos... Organisez votre séjour en toute simplicité directement depuis le site de l'Office de Tourisme.

Rapide, pratique et accessible en ligne !

Envie d'inspiration pour vos sorties ou de découvrir les nouvelles adresses à Saint-Paul ?

Abonnez-vous à la newsletter hebdomadaire de l'Office de Tourisme et ne manquez aucune actualité !

www.saint-pauldevence.com



Contactez l'Office de tourisme :

2 rue Grande - 06570

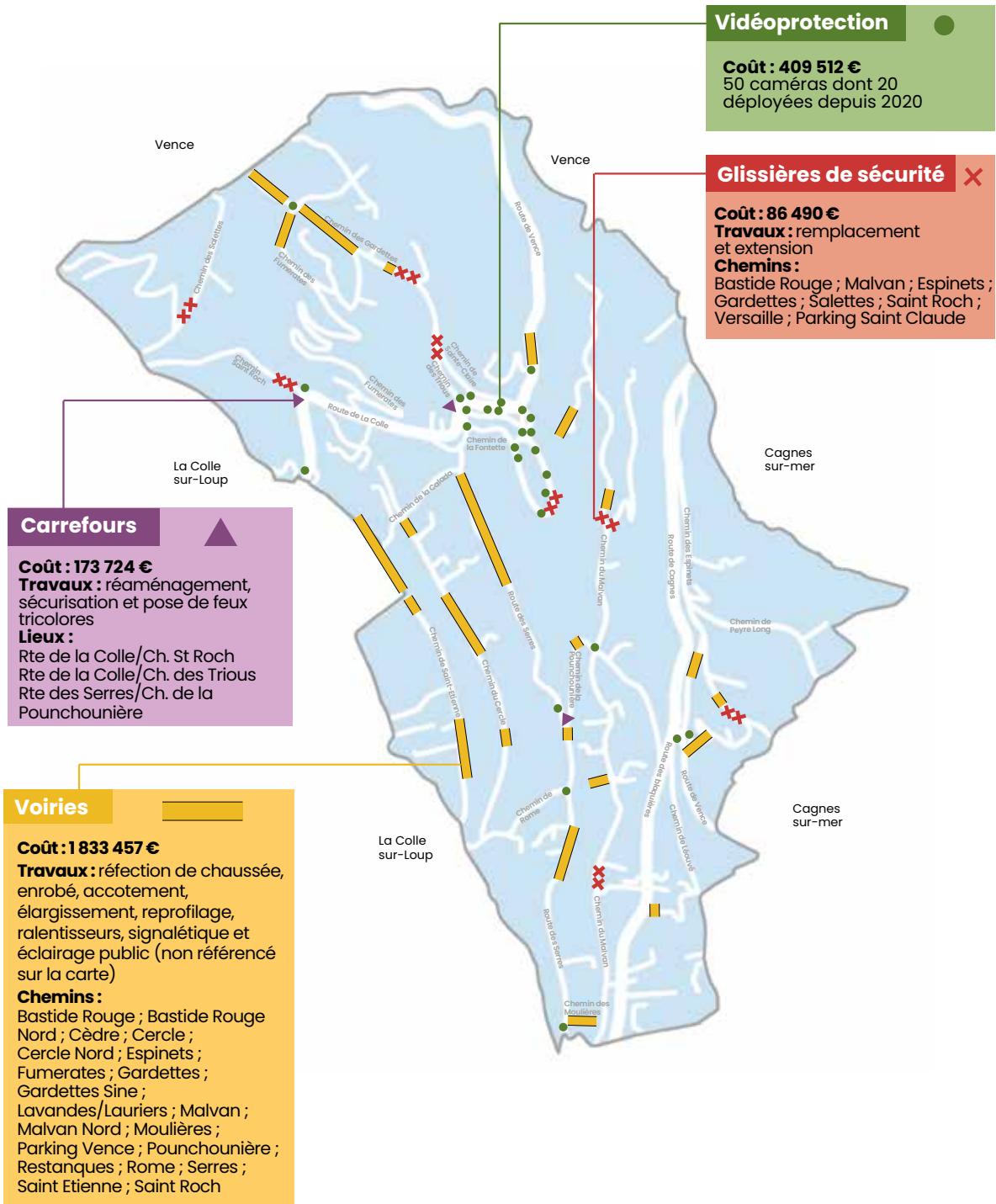
Saint-Paul-de-Vence

Tél : +33 (0)4 93 32 86 95

Email : tourisme@saint-pauldevence.com

Zoom sur les principaux travaux réalisés depuis 2020

Au total, **plus de 2,5 millions d'euros** ont été investis pour améliorer votre confort et garantir votre sécurité. Ces travaux ont été réalisés **avec l'aide de l'Etat, de la Région Sud PACA et du Département des Alpes-Maritimes à hauteur de 382 556 €.**



Chapelles historiques : les restaurations progressent

Souvenez-vous, il y a quelques mois, **la restauration des lieux de culte et notamment des chapelles de notre commune avait commencé**. Véritables trésors de notre histoire locale, ces édifices témoignent de la dévotion et du savoir-faire de nos ancêtres. Aujourd'hui, le projet avance à grands pas, ci-dessous le **point sur l'avancement des travaux en cours** :

// Chapelle Saint-Michel

Statut : achèvement des travaux fin novembre 2025

Avancement : estimé aujourd'hui à 20%

Projet initial : restauration des parements intérieurs et extérieurs de la chapelle (restauration des décors peints intérieurs, de la couverture, de la charpente, et de la serrurerie, reprise complète du sol intérieur à l'identique, et création d'un point d'alimentation électrique à l'intérieur de la chapelle).

Dans les prochaines semaines, les réalisations à venir sont : reprise des enduits extérieurs ; restauration complète du sol intérieur en terre cuite, de la charpente et la couverture et des décors intérieurs, finition des enduits extérieurs et travaux de serrurerie, d'électricité et de menuiserie.

Subventions :

DRAC* : **169 000 €** (provision)

Région PACA : **32 464 €**

Département des Alpes-Maritimes : **99 519 €** (dossier en cours d'instruction)

Communauté d'agglomération Sophia Antipolis : **74 4612 €**

*DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles



// Chapelle Saint-Roch

Statut : achèvement des travaux mi-juillet 2025

Avancement : estimé aujourd'hui à 70%

Projet initial : restauration complète de la chapelle (restauration des parements intérieurs et extérieurs de la chapelle, de la couverture, de la charpente et de la serrurerie, confortement du mur de soubassement au droit de la route, et reprise structurelle des fondations).

Dans les prochaines semaines, les réalisations à venir sont :

Reprise des enduits intérieurs et badigeons ; restauration des briques du clocheton et de la façade sud ; finition des enduits extérieurs ; pose du sol intérieur et travaux de serrurerie.

Subventions :

Région PACA : **50 000 €**

Département des Alpes-Maritimes : **240 150 €**

Communauté d'agglomération Sophia Antipolis : **48 358 €**

Fondation du patrimoine : **10 000 € + les dons en cours + (21865 € récoltés au 26/05)**

Côté **CASA**

UNE NOUVELLE COLLECTE POUR MIEUX RECYCLER LES CARTONS !

Dans une démarche continue d'amélioration de la gestion des déchets, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA) expérimente une collecte spécifique des cartons dans notre village. Objectifs : optimiser la collecte et réduire le volume de déchets ménagers incinérés.



Le saviez-vous ?

Réservez en un clic !

Les cartons représentent un volume important des déchets jetés dans les ordures ménagères. Or, une fois mélangés aux autres déchets, ils ne peuvent plus être recyclés et sont donc incinérés. Pour éviter ce gaspillage de matière, une collecte sera mise en place à partir du 2 juin 2025.

COMMERÇANTS, À VOS CARTONS !

Afin de garantir l'efficacité du dispositif, seuls les cartons propres, pliés et sans déchets indésirables seront collectés.

➤ **Les cartons à ne pas déposer** : Polystyrène de calage, sangles de cerclage, déchets plastiques, ordures ménagères.

CONSIGNES

Collecte uniquement des cartons pliés et sans déchet indésirable

VOS CARTONS NE SERONT PAS COLLECTÉS SI :



DES BORNES À DISPOSITION POUR PLUS DE FLEXIBILITÉ

En complément de ces collectes Envinet, des bornes d'apport volontaire sont mises à disposition sans contrainte d'horaires aux emplacements suivants :

- **Espace Sainte-Claire**
- **Terrain de boules (sous le Cercle de Saint-Paul)**
- **Place du Château (parking de la Tour)**
- **Parking des Oliviers**
- **Parking du cimetière**

• Place de l'Hospice (face à l'espace André Verdet)

Pour les plus gros volumes, les déchetteries communautaires gérées par Univalom sont également à votre disposition.

Plus d'info sur www.univalom.fr.

Pour tout savoir sur la gestion des déchets, consultez le site de la CASA, rubrique « Gérer ses déchets » :

www.agglo-sophiaantipolis.fr

Le mot de Cap Saint-Paul

Par quatre jugements en date du 08 avril 2025, le tribunal administratif de Nice a rejeté les quatre recours formés par une société requérante contre les quatre conventions d'occupation du domaine public relatives aux terrasses du bastion Saint Rémy pour l'année 2022.

Cette société requérante a été en plus condamnée à verser à la commune la somme de 1500 €, pour chacun des recours rejetés, soit la somme de 6 000 €. Au jour de rédaction de ces lignes, il n'a pas été porté à la connaissance de la commune un appel de ces quatre jugements.

Le juge a en effet estimé que :

- 1) Le maire de Saint-Paul-de-Vence était fondé à signer les conventions d'occupation du domaine public relatives aux terrasses du bastion Saint-Rémy, pour l'année 2022, sur la base des délégations du conseil municipal lors de sa séance en date du 03 juillet 2020.
- 2) Aucun des quatre critères utilisés par la commune dans sa procédure de mise en concurrence pour sélectionner les candidats pouvant bénéficier des terrasses du bastion Saint Rémy n'est entaché d'une

erreur manifeste d'appréciation, ni ne présente un caractère discriminatoire à l'égard de la société requérante. Pour rappel, ces quatre critères sont les suivants :

- a) La qualité de service / expérience professionnelle, les horaires, la période d'exploitation, activités, conditions d'accueil, palette des prestations, accessibilité aux PMR.
- b) Le candidat ne doit pas disposer déjà d'une ou de plusieurs terrasses de restauration.
- c) Proximité du candidat aux portions du domaine public mises en concurrence.
- d) Respect de l'environnement du projet / gestion des déchets, des eaux usées, entretien des abords, actions de préservation du milieu.

Le juge a ainsi validé la position constante de la commune, depuis le début de la crise sanitaire (2020), à savoir permettre aux restaurants situés au bastion Saint-Rémy, et ne disposant pas d'une terrasse, de pouvoir occuper le domaine public à cet effet, moyennant le versement de la redevance annuelle d'occupation du domaine public. Il était ainsi légitime et légal de ne pas retenir un candidat disposant de deux



terrasses panoramiques.

La commune a ainsi respecté les garanties d'impartialité, le principe d'égalité d'accès au domaine public et n'a nullement porté atteinte à la liberté de commerce et d'industrie de la société requérante.

Les quatre jugements du tribunal administratif de Nice du 08 avril 2025, qui font l'objet de cette tribune, expurgés des données protégées par le Règlement Général de Protection des Données (RGPD), sont à la disposition du public dans les locaux de la mairie principale.

À l'instar de nos décisions et nos actions en matière de préservation de la qualité de l'eau potable (Voir à cet effet notre lettre ouverte du 07 mai 2025), ou en matière d'urbanisme, ou encore en ce qui concerne la qualité de vie de nos concitoyens, notre gestion du domaine public est transparente, objective et n'a comme seule boussole le service de l'intérêt général des Saint-Paloises et des Saint-Palois.

La méthode Camilla : l'opacité comme mode de gouvernance À Saint-Paul-de-Vence, la méthode de la municipalité actuelle est désormais bien connue : décisions discrètes, absence de concertation, informations partielles ou tardives. Des exemples récents l'illustrent tristement. Sur l'eau potable, malgré des alertes sanitaires de l'ARS dès 2023, rien ne s'est passé. On nous avait dit que le problème des canalisations en PVC était résolu, ce n'est pas vrai. Le maire diffuse des résultats d'analyses avec des localisations erronées. Dans une communication, quand plusieurs informations sont factuellement fausses, le reste du message n'a plus aucun crédit et c'est ce qui crée la montée de l'inquiétude qui ne vient pas de nos questions mais bien de l'absence de réponses sérieuses et crédibles de la municipalité. Sur les

logements sociaux du Malvan, un permis de construire modificatif a été signé en catimini, supprimant 27 places de stationnement en souterrain. Encore une fois, aucune transparence, aucune information aux riverains. L'équipe Saint-Paul à Cœur refuse cette gouvernance opaque. Nous croyons en une gestion publique rigoureuse, participative et honnête. Nous informons les habitants, nous publions nos démarches, nous agissons dans l'intérêt général. Rien ne doit être caché lorsqu'il s'agit de santé, d'urbanisme ou de cadre de vie. Saint-Paul mérite un nouveau souffle. Et surtout, une municipalité qui respecte ses citoyens. Jean-Paul Faure pour Saint-Paul-à-cœur.

→ **Jean-Paul Faure, Pour Saint-Paul à cœur**

Côté médiathèque

Vos rendez-vous culturels à la Micro-Folie de Saint-Paul-de-Vence !

Tous les mois, la Micro-Folie de Saint-Paul-de-Vence vous propose de découvrir l'art autrement ! Ateliers, expositions, collections des plus grands musées nationaux et internationaux... venez vivre une expérience culturelle immersive unique ! **À l'aide de tablettes ou d'écrans tactiles, plongez dans des œuvres d'art et observez les détails de chaque œuvre ainsi que l'histoire de l'artiste...** Découvrez le programme des 2 prochains mois !



JUIN**MUSÉE NUMÉRIQUE****// Mercredi 4**

« Voyage au Cœur des Jardins », en écho à « Rendez-vous aux jardins »

// Mercredi 11

« Archéologie », en écho aux journées européennes de l'archéologie

// Mercredi 18

Autour de la « Fête de la musique » & Diffusion série documentaire ARTE « Raï is not dead »

// Mercredi 25

Autour de la « Fête de la musique » & Diffusion série documentaire ARTE « Auto-Tune : de Cher à PNL, le Photoshop de la voix »

**LES ATELIERS
"MUSIQUE ET DANSE"****// Samedi 28 - 14h à 15h30**

Séance découverte Micro-Folie « Le Classique, quelle ambiance ! Venez découvrir la musique classique sous un jour nouveau et surprenant ! Dans cet atelier, vous explorerez comment cette musique, présente partout dans nos films et publicités, peut éveiller des émotions puissantes et stimuler l'imagination.

// Samedi 28 - 16h à 18h

Projection du spectacle de danse contemporaine « Twofold » Par la Sydney Dance Company, la plus grande compagnie de danse contemporaine d'Australie, par les chorégraphes Rafael Bonachela et Melanie Lane (avec entracte).

**JUILLET****MUSÉE NUMÉRIQUE****// Mercredi 2**

L'été en peinture

// Mercredi 9

Sport

// Mercredi 16

Auvergne-Rhône-Alpes

// Mercredi 23

La Corse

// Mercredi 30

Notre-Dame-de-Paris

// Samedi 26 - 16h à 18h30

Diffusion de l'opéra *La Traviata* par l'Opéra de Paris

Mise en scène par Simon Stone et avec Pretty Yende dans le rôle-titre, cette version 2.0 propose une relecture rafraîchissante et connectée du célèbre mythe en le transposant à notre époque.



2019-20-TRAVIA-222_©Charles Duprat-OnP (1)



2019-20-TRAVIA-222_©Charles Duprat-OnP

> Le musée numérique est en accès libre. Les mercredis de 15h à 18h30 et un samedi par mois de 14h à 18h30.

> Tous les ateliers sont gratuits et sur inscription auprès de la médiathèque : micro-folie@saint-paul-de-vence.fr

→ Informations complémentaires : 09 66 43 41 13

DATES DE FERMETURE

La médiathèque sera fermée le jeudi 3 juillet après-midi et du 12 au 22 août.



PREMIÈRE CÉRÉMONIE OFFICIELLE POUR LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES !

Le 8 mai dernier, c'est avec solennité et engagement que le Conseil Municipal des Jeunes a pris part à la commémoration de la victoire de 1945. **Aux côtés du Maire et de l'équipe municipale, les jeunes conseillers saint-paulois ont fièrement entonné la Marseillaise.** Un moment fort en émotions, marqué par le devoir de mémoire et le recueillement.



PROJET PASSERELLE : UNE GRANDE AVENTURE POUR LES TOUT-PETITS !

Depuis plusieurs années, un projet passerelle relie la crèche du Mas des P'tits Loups à l'école La Fontette de Saint-Paul-de-Vence. Objectif : **offrir aux enfants une immersion progressive dans leur futur environnement scolaire.** Le temps d'une matinée, ils découvrent les lieux, rencontrent les enseignants et les élèves, et participent à la vie de l'école. Ils entament la matinée avec un parcours moteur, profitent ensuite de la récréation, avant de rejoindre la classe pour des activités et un moment de lecture avec la maîtresse. En juillet, ces futurs écoliers saint-paulois seront aussi accueillis au centre de loisirs et participeront aux activités durant une matinée. **La nouveauté de cette année ! L'apparition de Kimi la mascotte, une petite souris munie d'un cartable et d'un doudou.** Présente à la crèche depuis avril 2025, elle accompagne les enfants lors des visites à l'école, et les retrouvera en septembre dans les classes.

En complément du dispositif, un livre commun sur la rentrée sera lu à la fois par les enfants de la crèche et de l'école. Grâce à ces repères affectifs et pédagogiques, **l'entrée en maternelle devient une aventure rassurante et pleine de sens** pour les futurs écoliers saint-paulois.

MISSION POTAGER : LES PETITS JARDINIERS EN ACTION !

Dernièrement, quelques enfants du centre de loisirs ont mis les mains dans la terre pour participer à la création du potager de l'école de cette année. Framboises, fraises, courgettes, tomates cerise, poivrons, aubergines, piments ont été soigneusement plantés.

Pour assurer l'entretien du potager au quotidien, et ce, **de manière responsable, des solutions durables** ont été imaginées notamment avec **l'installation d'un récupérateur d'eau ou l'utilisation du compost de la cantine.** Une belle manière de sensibiliser les enfants à l'écologie tout en cultivant leur curiosité !



DANS LES PROCHAINS JOURS

➤ Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'accueil de loisirs pour les vacances d'été ?

Connectez-vous au portail familles du lundi 16 juin au vendredi 4 juillet.

➤ À vos agendas ! Notez les dates des spectacles périscolaires de l'école La Fontette :

- Jeudi 26 juin / 18h : "Vice Versa" (élémentaires)
- Vendredi 27 juin / 18h : "Mille et une nuit" (maternelles)

ÇA BOUGE AU CCAS !

REPAS DE L'AMITIÉ : RETOUR EN IMAGES

Sourires, éclats de rire et retrouvailles ont donné le ton lors du repas de l'amitié du samedi 5 avril dernier. **Près d'une centaine de jeunes seniors ont répondu présent pour profiter ensemble de cette parenthèse festive.** Les témoignages recueillis autour des tables en disent long : « Quel bonheur de se retrouver tous ensemble ! », « On se voit de temps en temps pour un thé, mais vivre un moment comme celui-ci, c'est autre chose », « Ici, on partage des rires, de la joie, et on met les petits tracas de côté »...



CÔTÉ ATELIERS

En ce moment

Faites le plein d'ateliers avant l'été ! Accessibles gratuitement, ils se déroulent :

Les mardis 10, 17 et 24 juin 14h à 16h
Bois de la Sline : marche nordique

Les vendredis 20 et 27 juin 10h à 12h
Salle de la Fontette : sophrologie, bien être

Envie de rejoindre l'aventure et de partager un moment convivial ? **Inscrivez-vous vite auprès du CCAS au 04 93 32 41 12 ou 04 93 32 41 24 par mail à ccas@saint-pauldevence.fr.**

À venir...

Préparez votre programme de la rentrée avec de nouveaux ateliers à partir de septembre :

- **Les mardis de 10h à 12h** / Salle de la Fontette : ateliers mémoire
- **Les vendredi de 10h à 11h** / Salle de la Fontette : yoga du rire

→ Retrouvez dans chaque numéro, l'état civil de notre commune

CARNET

Il se sont dit “oui”

- // Batoul BOUNOURI et Fabio SIGNORELLI (28/02)
- // Clélia MATTEO et Jérémie BAUJARD (25/04)
- // Loona CAVALLUCCI et Enzo LANGE (02/05)
- // Sandrine GRONDONNA et Alain ROSSI (21/05)
- // Claire-Isabelle VANLEEFDAEL et Maxime GAUTIER (23/05)
- // Romy DELFORNO et Guillaume BOIS (24/05)

Il nous ont quittés

- // Marcel Philippe CAUCHI (5/02)
- // Julie BOIS-MARIAGE (19/02)
- // Hervé MUSEMENT (28/02)
- // Bernadette BLEY, née BOYEZ (8/03)
- // Jocelyne MAISONNEUVE, née CHAUVET (12/03)
- // Danièle SEBILLE, née BONIN (31/03)
- // Gabriel BURGER (6/04)
- // Philippe COCHAIS (7/04)
- // Roger VENERI (27/04)
- // Madeleine ROUGET DE CONIGLIANO, née GREVIN (29/04)
- // Jeanne MUSSETTI (17/05)

Il sont nés

- // Nans FANTINO ROISIN (15/03)
- // Léo MESHCHERIAKOV (17/03)
- // Filipa RUFFO DAUPHIN (07/04)
- // Jayce POULIN (14/05)
- // Victoria NALBANDIAN (16/04)



* Cette liste est non exhaustive. Conformément à la législation, figurent les noms pour lesquels nous avons eu l'autorisation de diffusion par les intéressés ou leurs familles.

SAINT-PAUL-DE-VENCE

L'été de l'inspiration



www.crea-mania.com

www.saintpauldevence.org

04 93 32 86 95

S A I N T
P A U L
D E
V E N C E

OFFICE DE TOURISME

St Paul de Vence®

